



Optigest Patrimoine

39, avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 PARIS

Tél. 01 73 11 00 00 – Fax 01 73 11 00 01

www.optigestion.com

Document annuel d'information du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Optigest Patrimoine

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

RAPPORT DE GESTION

Optigest Patrimoine

SOCIETE DE GESTION

Optigestion - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions - 6 avenue de Provence - 75009 Paris

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Parts P et I	
Résultat net	Capitalisation	
Plus ou moins-values nettes	Capitalisation	

ORIENTATION

La gestion vise à obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, et à 50% de l'indice FTSE WGBI All Maturities en euros, coupons nets réinvestis.

OPTIGEST PATRIMOINE est un FCP qui est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales.

Le portefeuille du FCP est investi :

- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM ou en UCITS ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,

- et jusqu'à 30% en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article .214-13 du Co Monétaire et Financier.

Le portefeuille du FCP est exposé :

- de 0 à 70% en direct ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, en actions françaises ou internationales de toutes tailles, tous secteurs et de toutes zones géographiques ; l'exposition aux petites capitalisations boursières n'excèdera pas 12% de l'actif net ;

- de 30% à 100%, en direct ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, en obligations et autres titres de créances français et internationaux. La notation de ces produits est au minimum « Investment Grade » ou jugée équivalente par la société de gestion, les titres spéculatifs ou jugés équivalents par la société de gestion représentant un maximum de 20%. La répartition dette privée/dette publique est à la discrétion du gérant. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) comprise entre -5 et 10.

- En raison des circonstances et à titre de couverture, le fonds commun de placement pourra donc être investi à 100% de l'actif net en produits monétaires.

Le FCP peut être exposé, via des UCITS ETF, OPCVM ou FIA, aux obligations convertibles, à hauteur de 20% maximum de son actif net.

Le FCP peut être exposé, via des UCITS ETF, OPCVM ou FIA, aux marchés des métaux précieux, notamment l'or, à hauteur de 10% maximum de son actif net.

L'exposition aux pays émergents n'excèdera pas 30% de l'actif net du fonds

Le FCP est exposé au risque de change à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des instruments dérivés afin de couvrir le portefeuille aux risques actions, de taux et/ou de change. Le FCP n'a pas vocation à être surexposé.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 3 ans

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

Néant

POLITIQUE DE GESTION

PRESENTATION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET PERSPECTIVES 2023

L'année 2022 a débuté avec une correction sensible des valeurs de croissance. En effet, la FED, soucieuse de lutter contre les signes d'inflation post-Covid, venait de confirmer la fin de sa politique monétaire accommodante. Les taux étant appelés à remonter, les actions fortement valorisées, en grande majorité liées au secteur des technologies de l'information, allaient être pénalisées.

Le 24 février, la Russie lance une offensive militaire en Ukraine. Si les Américains semblent avoir anticipé la décision de Vladimir Poutine, les Européens prennent brutalement conscience qu'une guerre vient d'éclater à 1 300 kms de Berlin. L'assujettissement de l'Allemagne au gaz russe et plus généralement la dépendance énergétique européenne envers l'extérieur deviennent flagrantes. Les cours du pétrole, du gaz et de nombreuses matières premières, notamment agricoles, s'envolent. L'inflation en rythme annuel atteint 7% en Allemagne et 9% aux Etats-Unis.

Le 7 mars, les actions européennes ont enregistré une baisse de 23% depuis leur plus haut de janvier. Cependant, l'opération éclair envisagée par Vladimir Poutine rencontre une résistance insoupçonnée des Ukrainiens et l'ensemble des pays slaves d'Europe de l'Est se mobilisent pour soutenir la population agressée, tandis que l'OTAN resserre ses rangs et commence à organiser la logistique requise pour fournir aux Ukrainiens les premières armes qui permettront de résister à l'agresseur. Non seulement la prise de Kiev et le renversement du gouvernement en place ont échoué, mais le président Volodymyr Zelensky s'avère un chef de guerre remarquable et un communicant exceptionnel.

Les marchés financiers, rassérénés par le courage des Ukrainiens, se redressent de 19% en deux semaines avant de prendre en compte progressivement la mesure de l'inévitable hausse des taux que les banques centrales devront mettre en œuvre pour saper une inflation qui progresse tous azimuts. De plus, l'ampleur et la durée du conflit demeurent imprévisibles. Entre début mai et mi-juillet les indices ont reculé de 15%.

Malgré des anticipations peu encourageantes, les sociétés publient de bons résultats pour le deuxième trimestre. Non seulement les entreprises sont parvenues à augmenter leurs tarifs, mais elles ont également préservé les volumes, ce qui témoigne que le pouvoir d'achat des consommateurs n'a pas été rogné par l'inflation (qui atteint 8,5% aux Etats-Unis et 8,2% en Europe). Certains dirigeants vont jusqu'à réhausser leurs prévisions pour le second semestre. Les marchés retrouvent un certain optimisme et se reprennent de 14% sur un mois.

Le coup d'arrêt viendra de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole le 25 août. Jerome Powell annonce vouloir déployer les moyens requis pour contrer l'inflation. Il n'hésite pas à mentionner les conséquences douloureuses, mais nécessaires, qui résulteront de ces mesures restrictives. La plupart des banquiers centraux font des déclarations qui sont alignées avec l'orientation de la FED.

Les indices corrigent à nouveau, de 14% en six semaines. Fin septembre, les symptômes les moins encourageants sont réunis. L'inflation se diffuse, notamment à travers des hausses salariales aux Etats-Unis, les taux progressent notablement, la récession semble inévitable. La hausse des taux a entraîné une réappréciation des valorisations, mais il semble probable que les résultats futurs pourraient être

affectés par le ralentissement qui se profile et que les analystes ne les aient pas pris en compte dans leurs anticipations.

La Chine s'enferme dans une logique sécuritaire avec sa politique de « zéro Covid » qui pèse sur son économie. Le confinement chinois vient freiner l'activité mondiale, déjà fragile.

La liquidité est très affectée par une dégradation significative du plus grand compartiment du monde financier : la catégorie des « taux » qui comprend non seulement les obligations d'Etats mais aussi le crédit aux entreprises et aux particuliers. La remontée des taux a entraîné une correction de 28% du secteur obligataire. Pour la première fois, les trois grands marchés que sont les taux, les actions et l'immobilier, corrigent ensemble.

Les cours du pétrole et du gaz baissent depuis juin, il en est de même pour le cuivre et le fret. De toute évidence, l'inflation des biens devrait adopter une tendance baissière durable. C'est précisément début octobre que surgira l'indice déterminant qui provoquera un changement majeur de comportement des investisseurs.

Les marchés anticipent rapidement les retombées de cette nouvelle orientation. Les taux devraient cesser de monter, d'autant que les prémices d'un ralentissement de l'économie apparaissent aux Etats-Unis et en Europe. Les banques centrales sont proches du niveau de taux d'intérêt maximal. En deux mois les indices européens se redresseront de 24% avant de retrouver une certaine prudence à l'approche de la fin d'année.

POLITIQUE DE GESTION

Dans ce contexte général, le FCP Optigest Patrimoine a augmenté son exposition aux actions de 28,4% à 56,7% (52 % en moyenne). Les produits de taux ont varié de 30% à 43% (35 % en moyenne) et la part des liquidités et produits de trésorerie est passée de 11% à 36,5%.

Les actions ont eu une contribution négative au FCP de -6,9%. Cependant, 23% des actions ont eu une contribution positive avec une performance moyenne de +20,2%. Les produits de taux ont eu une contribution négative de -0,3% avec une performance de -0,44%, performance à souligner compte tenu du krach obligataire généralisé observé au cours de l'année.

En 2022, la part P du FCP Optigest Patrimoine a enregistré une performance de -8,35%, par rapport à la catégorie qui affichait -12,1%, soit une surperformance de +3,75%. La part I a enregistré quant à elle une performance de -7,53% en 2022. Sur 5 ans, la performance annualisée du fonds est de +1,5% avec une volatilité à +7,9%, par rapport à la catégorie qui affiche +5,2% pour une volatilité de 8%. Son indicateur de référence, composé à 50 % de l'indice MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, et à 50 % de l'indice Citigroup WGBI All Maturities en euros, coupons nets réinvestis, a enregistré une performance négative de -12,96% en 2022.

Le FCP est classé chez Quantalys dans la catégorie « Allocation Flexible Monde ». Sur 3 ans, le FCP se classe à la 494ème place sur 1374 fonds et se situe dans le 3ème quartile. Sur l'échelle de risque SRRI, le FCP Optigest Patrimoine est noté au niveau 3. Le FCP est classé 3 étoiles.

A fin 2022, l'encours du FCP s'élève à 89,5 millions d'euros, contre 89,4 millions d'euros fin décembre 2021. Cette évolution est liée à une activité de collecte qui a compensé les pertes liées à l'effet marché. Les perspectives de l'année 2023 dépendront de l'évolution des politiques des banques centrales visant à maîtriser l'inflation. La stabilité et le niveau des taux directeurs ont un impact important sur la valorisation des marchés actions. Dans ce contexte, où l'on observe un début d'inversion de la courbe d'inflation, il est recommandé de privilégier une stratégie d'investissement dans des sociétés de croissance disposant d'un « pricing power » leur permettant de maintenir des niveaux élevés de marges malgré un ralentissement de la croissance mondiale. Le niveau actuel des taux représente un défi majeur pour le refinancement des sociétés à faible croissance ayant un taux d'endettement élevé. Les investisseurs vont donc préférer les sociétés disposant d'une forte capacité d'autofinancement. Du point de vue géographique, l'économie américaine semble offrir des perspectives de rebond plus attrayantes pour les investisseurs. L'Asie, notamment avec la réouverture de la Chine, pourrait également jouer un rôle moteur dans l'évolution positive des marchés financiers.

Sur le marché des taux, le choix de maintenir ou non une politique de taux élevés aura une influence directe sur l'évolution de la courbe des taux. Si le maintien d'un niveau de taux élevé est envisagé, il est préférable d'opter pour une gestion à court terme du compartiment taux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CM-AM MONEPLUS (IC)	13 503 677,29 €	5 871 688,42 €
AMUNDI CASH USD CL.AU C.3DEC	6 297 438,13 €	6 611 482,75 €
M AND G LUX O.I.FD EUR CI A.3D	7 092 963,50 €	3 782 745,00 €
SG MONETAIRE PLUS I SI.4DEC	9 127 575,93 €	468 271,96 €
BARRICK GOLD	4 657 928,53 €	4 638 242,77 €

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – RÈGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET L'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES

La procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prend en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche. La procédure est disponible sur le site ou sur demande à la société de gestion.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION FACTURES AUX OPCVM D'OPTIGESTION

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles OPTIGESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible sur son site internet <https://optigestion.com> sur la rubrique « Informations réglementaires ».

POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est consultable au siège de celle-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient aucun OPCVM gérés par Optigestion SAS.

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

Le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012 a introduit pour la première fois l'obligation pour les SICAV et les sociétés de gestion de mentionner dans leur rapport annuel et dans les documents destinés à l'information de leurs souscripteurs les modalités de prise en compte ou non dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance.

Démarche générale de prise en compte des facteurs de durabilité

L'équipe de Gestion d'Optigestion est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de ses fonds en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Toutefois, le processus d'investissement de la Société de Gestion n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les risques de durabilité ne sont pas pris en compte.

A ce jour, la Société de Gestion ne prend pas en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement au niveau des facteurs de durabilité.

Optigestion est dans une phase de recherche préalable qui vise à mieux comprendre les critères ESG, leur mesure, leur impact. Notre démarche actuelle vise à mieux cerner les appréciations fournies par les différentes sources existantes et leurs éventuelles divergences, à mieux comprendre l'impact de chaque critère dans la notation finale, à définir les limites acceptables et celles qui ne le seraient pas, à trouver une façon pertinente de pondérer puis d'intégrer ces notations dans notre méthode de sélection. En attendant d'être parvenu à ce stade de maîtrise suffisante, Optigestion a décidé que les critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion. Ils font néanmoins l'objet d'une attention particulière.

Au titre de SFDR

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Il relève de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088, dit « Règlement Disclosure ou SFDR ».

Au titre de la Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

REMUNERATION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous informons que, ni rémunération, ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Optigestion a mis en place une politique de rémunération, conforme aux principes déontologiques définis par l'AFG, à l'arrêté du Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi du 3 novembre 2009, et aux dispositions communes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion, homologuées par l'AMF en qualité de règles professionnelles et à la 5ème directive OPCVM précisant les règles en matière de rémunération variable (fiche complémentaire A1 adressée à l'AMF dans le cadre de la mise à jour du programme d'activité).

Au sein d'Optigestion, la politique de rémunération est déterminée par les dirigeants. A cet effet les dirigeants :

- Définissent la politique de rémunération, y compris variable ;
- Participent à la mise en œuvre de la politique de rémunération (évaluations, octroi de la part variable...)
- ;
- Participent à la revue de la politique de rémunération.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe / variable)

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations versées par Optigestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 1 656 610 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Optigestion sur l'exercice : 1 174 980 euros, soit 70.9 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.
- Montant total des rémunérations variables versées par Optigestion sur l'exercice : 481 630 euros, soit 29.1 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

Direction : 0 euros
Gérants financiers : : 1 221 250 euros
Commerciaux : 0 euros
Fonctions support : : 435 360 euros

RAPPORT COMPTABLE

Optigest Patrimoine



OPTIGEST PATRIMOINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

OPTIGEST PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OPTIGESTION
39, avenue Pierre 1er de Serbie
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OPTIGEST PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OPTIGEST PATRIMOINE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	83 030 493,97	85 225 671,24
Actions et valeurs assimilées	29 448 779,13	55 074 037,60
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	29 448 779,13	55 074 037,60
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	53 581 714,84	30 151 633,64
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	53 581 714,84	30 151 633,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	8 699,28	24 779,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 699,28	24 779,15
COMPTES FINANCIERS	6 678 268,60	4 330 624,81
Liquidités	6 678 268,60	4 330 624,81
TOTAL DE L'ACTIF	89 717 461,85	89 581 075,20

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	85 273 739,86	87 845 772,84
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 286 699,88	2 575 087,84
Résultat de l'exercice (a,b)	-992 764,58	-987 817,78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	89 567 675,16	89 433 042,90
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	149 786,69	148 032,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	149 786,69	148 032,30
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	89 717 461,85	89 581 075,20

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	549 271,57	483 747,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	46 530,66	0,00
TOTAL (1)	595 802,23	483 747,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	16 801,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	16 801,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	595 802,23	466 946,07
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 585 865,30	1 421 441,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-990 063,07	-954 494,95
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 701,51	-33 322,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-992 764,58	-987 817,78

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010733261 - Part OPTIGEST PATRIMOINE P : Taux de frais maximum de 1.794 % TTC

FR0011170133 - Part OPTIGEST PATRIMOINE I : Taux de frais maximum de 0.90 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts OPTIGEST PATRIMOINE P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	89 433 042,90	74 864 932,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	22 451 871,21	20 037 564,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 453 153,20	-14 948 929,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 574 103,95	4 886 823,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 311 381,02	-1 577 773,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-441 327,79	-375 667,55
Différences de change	2 584 070,72	2 381 328,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-11 279 488,54	5 119 259,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 122 804,81</i>	<i>15 402 293,35</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-15 402 293,35</i>	<i>-10 283 033,47</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-990 063,07	-954 494,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	89 567 675,16	89 433 042,90

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 678 268,60	7,46
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 678 268,60	7,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	19 917 438,59	22,24	1 904 082,46	2,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 398 047,07	3,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	516,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	229 660,48	0,26	2 209 159,29	2,47	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	8 182,45
	Coupons et dividendes en espèces	516,83
TOTAL DES CRÉANCES		8 699,28
DETTES		
	Frais de gestion fixe	149 786,69
TOTAL DES DETTES		149 786,69
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-141 087,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part OPTIGEST PATRIMOINE I		
Parts souscrites durant l'exercice	18,5000	3 014 173,77
Parts rachetées durant l'exercice	-6,5000	-1 085 046,30
Solde net des souscriptions/rachats	12,0000	1 929 127,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41,9843	
Part OPTIGEST PATRIMOINE P		
Parts souscrites durant l'exercice	268 851,8641	19 437 697,44
Parts rachetées durant l'exercice	-186 911,8386	-13 368 106,90
Solde net des souscriptions/rachats	81 940,0255	6 069 590,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 199 471,7532	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part OPTIGEST PATRIMOINE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OPTIGEST PATRIMOINE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	46 080,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts OPTIGEST PATRIMOINE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 539 784,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			14 839 950,75
	FR0010389254	CM CIC MONEPLUS IC	8 825 580,15
	FR0013373206	CM-CIC SICAV - CM-CIC Short Term Bonds IC	6 014 370,60
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			14 839 950,75

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-992 764,58	-987 817,78
Total	-992 764,58	-987 817,78

	30/12/2022	31/12/2021
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-16 318,44	-15 659,82
Total	-16 318,44	-15 659,82

	30/12/2022	31/12/2021
Parts OPTIGEST PATRIMOINE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-976 446,14	-972 157,96
Total	-976 446,14	-972 157,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 286 699,88	2 575 087,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 286 699,88	2 575 087,84

	30/12/2022	31/12/2021
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	392 857,66	147 252,65
Total	392 857,66	147 252,65

	30/12/2022	31/12/2021
Parts OPTIGEST PATRIMOINE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 893 842,22	2 427 835,19
Total	4 893 842,22	2 427 835,19

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	60 815 929,65	77 399 342,13	74 864 932,68	89 433 042,90	89 567 675,16
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I en EUR					
Actif net	1 777 643,58	2 493 516,15	2 338 514,02	5 136 808,75	6 650 659,07
Nombre de titres	13,0000	16,0180	15,4843	29,9843	41,9843
Valeur liquidative unitaire	136 741,81	155 669,63	151 024,85	171 316,61	158 408,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 615,08	3 994,11	-3 425,05	4 910,99	9 357,25
Capitalisation unitaire sur résultat	139,59	144,50	-550,96	-522,26	-388,67
Parts OPTIGEST PATRIMOINE P en EUR					
Actif net	59 038 286,07	74 905 825,98	72 526 418,66	84 296 234,15	82 917 016,09
Nombre de titres	955 457,5291	1 073 648,9587	1 080 974,3879	1 117 531,7277	1 199 471,7532
Valeur liquidative unitaire	61,79	69,77	67,09	75,43	69,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,09	1,79	-1,54	2,17	4,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,49	-0,48	-0,83	-0,86	-0,81

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	24 000	1 985 299,08	2,22
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	7 000	969 669,98	1,09
APPLE INC	USD	17 000	2 070 888,81	2,31
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	7 000	2 027 282,96	2,26
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	13 000	563 950,87	0,63
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	3 000	1 283 986,50	1,44
HUMANA INC	USD	1 000	480 208,14	0,53
MARATHON	USD	12 000	1 309 469,34	1,46
MASTERCARD INC	USD	3 000	978 051,75	1,09
MCDONALD'S CORP	USD	2 000	494 149,63	0,55
MICROSOFT CORP	USD	12 500	2 810 566,29	3,14
MOLINA HEALTHCARE INC	USD	1 500	464 400,90	0,52
PHILLIPS 66	USD	14 000	1 366 135,38	1,53
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	4 500	2 236 836,68	2,49
VISA INC CLASS A	USD	4 500	876 542,28	0,97
TOTAL ETATS-UNIS			19 917 438,59	22,23
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	16 000	2 118 400,00	2,36
CHRISTIAN DIOR	EUR	1 000	681 000,00	0,76
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 700	2 515 630,00	2,81
TOTALENERGIES SE	EUR	10 000	586 500,00	0,66
TOTAL FRANCE			5 901 530,00	6,59
ROYAUME-UNI				
SHELL PLC	EUR	65 171	1 725 728,08	1,93
TOTAL ROYAUME-UNI			1 725 728,08	1,93
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	17 500	1 904 082,46	2,13
TOTAL SUISSE			1 904 082,46	2,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 448 779,13	32,88
TOTAL Actions et valeurs assimilées			29 448 779,13	32,88
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CM CIC MONEPLUS IC	EUR	15	8 825 580,15	9,85
CM-CIC SICAV - CM-CIC Short Term Bonds IC	EUR	60	6 014 370,60	6,72
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	22 000	3 531 660,00	3,94
Lyxor 10Y US Treasury Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc	EUR	10 000	884 400,00	0,98
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	70	7 081 856,60	7,91
SG MONETAIRE PLUS 3D	EUR	370	8 686 443,42	9,70
TOTAL FRANCE			35 024 310,77	39,10
IRLANDE				
GAVE CH ONSH RMB BD FD-B EUR	EUR	6 000	656 760,00	0,73
iShares \$ Treasury Bond 1-3yr UCITS ETF EUR Hedged (Acc)	EUR	1 000 000	4 731 500,00	5,28

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
iShares Global High Yield Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged (Di	EUR	100 000	423 380,00	0,47
MUZIN-AMERICAYIELD-EUR ACC-H	EUR	8 000	856 560,00	0,96
MUZIN-EUROPEYIELD-HED EUR AH	EUR	8 000	1 028 720,00	1,15
TOTAL IRLANDE			7 696 920,00	8,59
LUXEMBOURG				
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	430 000	4 157 197,00	4,64
MULTI UNITS LUX LYXOR IBOX USD TREASURIES 10Y ETF D	USD	33 000	3 398 047,07	3,79
PICTET ASIAN LOCAL CUR.DEBT I	EUR	5 500	937 640,00	1,05
PICTET EME.LOCAL CURR.DEBT I	EUR	15 000	2 367 600,00	2,65
TOTAL LUXEMBOURG			10 860 484,07	12,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			53 581 714,84	59,82
TOTAL Organismes de placement collectif			53 581 714,84	59,82
Créances			8 699,28	0,01
Dettes			-149 786,69	-0,17
Comptes financiers			6 678 268,60	7,46
Actif net			89 567 675,16	100,00

Parts OPTIGEST PATRIMOINE P	EUR	1 199 471,7532	69,13
Parts OPTIGEST PATRIMOINE I	EUR	41,9843	158 408,24